

# couleurs lozère

N°2

AVRIL 2024

le journal de  
mon Département

PAGE 4

en direct

Hommage à Missak  
et Mélinée Manouchian

PAGE 9

en Lozère

Interview : Duo Lozère

PAGE 10

en chiffres

Les infrastructures  
routières du conseil  
départemental

Autonomie

## Le Département accompagne chacun dans son parcours de vie

PAGE 6

lozere.fr



  
lozère  
LE DÉPARTEMENT

À vos agendas

**Lundi 8 avril** : inauguration par Polygone du programme de construction de 17 logements locatifs sociaux, Résidence Père-Coudrin, réalisé sur l'emprise de l'ancienne caserne Pradeilles, à Mende.

**Mardi 9 avril** : inauguration du gîte « 3 épis » à Recoules-d'Aubrac, réalisation de la commune

**Jeudi 25 avril** : la Chambre d'agriculture de la Lozère s'associe aux festivités nationales des 100 ans des Chambres d'agriculture et organise une journée de réflexion, à l'espace événement Georges-Frêche de Mende. Le président national, Sébastien Windsor, sera présent. *Tous les agriculteurs et élus de Lozère sont invités à participer.*

**Mardi 30 avril** : inauguration de la rénovation complète de l'externat du collège de Meyrueis, avec le préfet et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Lozère.



EXPOSITION

**Au Pays de l'Or Bleu : Maîtriser, utiliser, préserver l'eau en Lozère**

Exposition proposée par les Archives départementales. Suivez H2O, Cléo et Ludo, ils vous feront découvrir comment les Lozèriens ont cherché à maîtriser l'eau, à en partager son accès pour différents usages et à la préserver.

Jusqu'au vendredi 12 avril de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30. Archives Départementales – 48 000 Mende - Fermé samedi et dimanche.

Découvrir les événements du Portail Culturel de la Lozère



EXPOSITIONS

**Ouverture du domaine de Boissets**

Le domaine départemental de Boissets, au-dessus de Sainte-Enimie ouvre ses portes pour les vacances de printemps. Du 10 avril au 12 mai, du mercredi au dimanche, de 11 h à 17 h. Puis le week-end de Pentecôte, les 18,19 et 20 mai, de 11 h à 17 h. Visites libres des deux expo permanentes du domaine : Maison Unesco et Maison des Causes.

D'avril à juin, le domaine accueille aussi les scolaires et centres de loisirs sans hébergement pour découvrir les expos et profiter d'une visite guidée du domaine. Sur réservation, au plus tard 2 semaines avant la date souhaitée, aux adresses suivantes [boissets@lozere.fr](mailto:boissets@lozere.fr) ou [vadourlens@lozere.fr](mailto:vadourlens@lozere.fr).

La programmation estivale est en cours de préparation.

sommaire

en direct  
**Actualités**  
PAGE 4

en détail  
**Le Département accompagne chacun dans son parcours de vie**  
PAGE 6

en Lozère  
**Interview : Duo Lozère**  
PAGE 9

en chiffres  
**Les infrastructures routières**  
PAGE 10

en débat  
**Tribunes**  
PAGE 11

en séance  
**C'est voté !**  
PAGE 12





## SOPHIE PANTEL

PRÉSIDENTE  
DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
ET DU SERVICE  
DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE  
SECOURS (SDIS).

*Qui veut remettre en cause l'engagement citoyen et notre modèle français du secours ?*

En décembre dernier, un rapport a été remis à la Direction générale de la Sécurité civile sur l'activité des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) réalisé par l'Inspection générale de l'administration (IGA) et celle de la Sécurité civile (IGSC). Il avait circulé officieusement. De plus, instruction avait été donné par le préfet Julien Marion de mettre en œuvre une partie des préconisations sans en informer les présidents des Conseil d'administration des Sdis (Casdis). Et, c'est seulement le 17 janvier qu'il a été présenté au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) pourtant unique organe chargé d'éclairer le gouvernement, les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans la définition et conduite des politiques publiques.

Faut-il rappeler que les Sdis sont des établissements publics avec un conseil d'administration composé d'élus, auquel sont invités à participer des représentants sapeurs-pompiers et les préfets des départements.

En parallèle, le 14 février, la presse nationale se fait l'écho d'une publication du comité européen des droits sociaux, organe du conseil de l'Europe, affirmant que la situation juridique des SPV « méconnaît la charte sociale européenne ».

*Qui cherche à se soustraire des instances de concertation pour imposer des évolutions du cadre réglementaire, en écartant volontairement les autorités de gouvernance et les représentants du volontariat ?*

Retenir les préconisations du rapport et tendre vers une **assimilation de SPV = travailleur** revient à méconnaître la loi française du 20 juillet 2011 en rendant exécutoire ce qui n'est pas aujourd'hui contraignant sauf à vouloir clairement mettre fin au volontariat, ce qui renvoie à l'éternelle question des moyens. Le Conseil d'État dispose clairement que « l'activité des SPV qui repose sur le volontariat et le bénévolat n'est pas exercée à titre professionnel mais dans des conditions qui lui sont propres [article L723-5 du code de la sécurité intérieure] et que « ni le code du travail ni le code de la fonction publique ne lui sont applicables [art L723-8 du CSI] ».

Ces signaux envoyés sont particulièrement inquiétants car de quoi s'agit-il ? De quoi parlons-nous ? Du maintien de l'accès au secours partout sur le territoire national pour l'ensemble de nos concitoyens !

Rappelons tout d'abord que l'engagement de SPV est un engagement citoyen altruiste, socle des secours de proximité, en première ligne dans les territoires. C'est le pilier de la sécurité civile puisque les SPV représentent 79 % des effectifs et assurent 67 % des temps d'intervention. En Lozère, le Sdis, c'est 20 sapeurs pompiers professionnels pour un montant total de 1,45 M€ annuel et 872 actifs SPV pour un montant de 2,335 M€ d'indemnités (hors allocation de vétérance et retraite). Le financement du Sdis tout confondu fonctionnement et investissement c'est 55 % le Département, 36 % les communes et communautés de communes, 6 % l'État et 3 % de recettes propres du Sdis (vente).

Nous sommes loin du « qui décide paye ! » Si nous devons transformer l'organisation du Sdis avec uniquement des SPP, chacun peut faire ses projections, le coût serait insupportable pour le Département et les communes ! À la veille d'une nouvelle saison feux de forêts, des JO..., nous attendons une réponse claire et rassurante du Gouvernement. Pour éteindre « le feu », le Ministre Darmanin a annoncé un Beauvau de la Sécurité civile. Nous restons vigilants !

en action

## Carte blanche au colonel (ER) Dominique Turc

### Le volontariat chez les sapeurs-pompiers, une pépite à préserver !

Le modèle français de Sécurité civile repose sur la complémentarité entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires. Deux chiffres pour éclairer cette affirmation 78 % des sapeurs-pompiers sont des sapeurs-pompiers volontaires qui effectuent 67 % du temps d'interventions. En Lozère 97,71 % des sapeurs-pompiers sont volontaires et ils effectuent 100 % du temps d'intervention.

Ce modèle français de sécurité civile, unique au monde, permet à notre pays et

ses sapeurs-pompiers de traiter les risques courants comme la gestion des opérations dimensionnantes (ex : les feux de forêts) ou des crises majeures quelle qu'en soit la nature.

Ce volontariat est décliné par des femmes et des hommes, citoyens engagés et éclairés dans l'accomplissement altruiste de leur engagement. Ce volontariat consacre le lien entre les populations et les forces de sécurité civile, singulièrement dans un territoire rural comme le nôtre dans lequel les sapeurs-pompiers volontaires restent très souvent le dernier service public présent.

**SAUVONS LE MIRACLE SOCIAL QU'EST LE VOLONTARIAT CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS.**





#HISTOIRE #PANTHÉON

## Mélinée et Missak Manouchian

**La Médiathèque départementale de Lozère prend le nom de Mélinée et Missak Manouchian.**

Le 16 mars, associé au PCF 48, à la FSU et à la CGT, le Département a rendu hommage à Mélinée et Missak Manouchian et à leurs 23 compagnons de combat de « l'affiche rouge », en présence de Georges Duffau-Epstein et Hourri Varjabedian, coordinatrice de la nouvelle édition du livre de Mélinée. La Médiathèque départementale de Lozère a pris le nom de Mélinée et Missak Manouchian et un totem, à l'entrée de l'établissement, rappelle l'histoire de ces apatrides, devenus « Français de préférence ».

« Leur sacrifice reste le symbole du sang versé par les étrangers pour la liberté de la France et pour la défense des valeurs de la République, ce pays qui les avait accueillis. Il est essentiel au moment où des relents de cette triste époque refont surface de manière décomplexée que l'école de la République, la culture, les élus, les citoyens poursuivent leur mission d'émancipation et rappellent, car rien n'est éternel ni automatique, l'importance de préserver la République même imparfaite ! », a rappelé Sophie Pantel, Présidente du Département de la Lozère, à cette occasion.



#CCILOZERE

## Économie

**Carton plein pour la traditionnelle soirée de l'économie de la CCI organisée en partenariat avec la Banque de France.**

Ce sont 85 chefs d'entreprises et décideurs économiques locaux qui se sont retrouvés à la CCI le mardi 5 mars pour venir assister à la présentation des chiffres de l'économie. Une première partie animée par Fabrice Bugnon-Murys, directeur départemental de la Banque de France.

Le Président de la CCI Thierry Julier, accompagné par Mathieu Rissoan, responsable de l'observatoire économique à la CCI, présentait le portrait socio-

économique 2024 du département, combinant des données autour de la démographie, de l'emploi, des chiffres d'activités ou encore de la création d'entreprises. Ce panorama était complété par les résultats de l'enquête de conjoncture départementale réalisée en partenariat avec les services de la CCI Occitanie : ressentis 2023 / perspectives 2024.

La Présidente du Département est intervenue pour rappeler les politiques publiques mises en œuvre pour favoriser les conditions du développement économique. Elle a aussi fait le point sur divers investissements favorables à l'économie lozérienne.

Portrait et résultats de l'enquête de conjoncture à télécharger librement sur [www.lozere.cci.fr/chiffres-cles](http://www.lozere.cci.fr/chiffres-cles)



#SANTÉ #SOCIAL

## Des avancées pour les urgences médicales

La mise en œuvre d'une deuxième ligne de Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) au sein de l'Hôpital Lozère devrait intervenir au 2<sup>e</sup> semestre 2024 conformément à l'engagement pris par le Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, Didier Jaffre auprès de Sophie Pantel et des parlementaires lozériens, en mai dernier.

Par ailleurs, la présence d'un hélicoptère de secours pour la période estivale a été confirmée à Sophie Pantel lors d'une rencontre avec la Direction générale de la Sécurité civile à Paris, après des mois de travail avec le Préfet de la Lozère et malgré le contexte des Jeux Olympiques.

Ce sont des bonnes nouvelles pour les Lozériens en matière de secours.

Par ailleurs, Sophie Pantel a accueilli fin février, Sophie Albert, directrice adjointe de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie sur le thème du handicap. Deux visites ont illustré la journée : la première à la Maison de l'Autonomie, la seconde au collège Bourrillon pour découvrir l'Unité d'enseignement externalisée (UEE) mise en place depuis septembre dernier avec l'Itep Bellesagne.

Elle a aussi accueilli Didier Jaffre, directeur de l'Agence régionale de santé Occitanie, pour une réunion préparatoire au contrat territorial.



#AVIRONOCÉAN #CYCLISME

## Sport

Le rameur Dominique Meynadier a bouclé le Talisker Whisky Atlantic Challenge (4 800 km entre les Iles Canaries et Antigua) dans les Caraïbes en 62 jours. Un exploit en solitaire pour ce sportif qui aime les défis hors-normes.

Le cycliste Théo Laurans remporte la 44<sup>e</sup> route bretonne entre Grand-Champ et Saint-Avé, fin février. Il a construit sa victoire à l'avant-dernier tour. Son équipe, l'OC Locminé, réalise l'exploit d'un triplé sur la boucle de sept tours en terre avéenne.

#ÉDUCATIONARTISTIQUE #SÉCURITÉ

## Palmarès

La Lozère s'est classée en 2<sup>e</sup> position au niveau national dans une enquête d'évaluation de l'éducation artistique et culturelle (AEC) au ratio élèves/actions. Un classement qui couronne les nombreuses actions menées dans les écoles et collèges du département.

Par ailleurs, le département se classe parmi les départements métropolitains les plus sûrs de France, au troisième rang après l'Aveyron et le Cantal.

#SIA2024

## Salon de l'agriculture

### La Lozère brille porte de Versailles pour le SIA 2024

Le Conseil départemental de la Lozère était une nouvelle fois présent au Salon international de l'agriculture, porte de Versailles à Paris, sur un pavillon collectif. L'objectif affiché était de mettre en avant les éleveurs, producteurs, savoir-faire et destinations locales. Sur place 8 producteurs, les éleveurs dans le hall des animaux : vaches brunes et aubrac, cheval de trait breton et les élèves des lycées agricoles François-Rabelais de Saint-Chély-d'Apcher et Terre nouvelle de Marvejols.



**Nouvelle médaille d'or** pour la confiture de châtaigne de Jean-Luc et Nadia Vidal producteurs de l'IGP châtaignes des Cévennes



Cette édition 2024 a été **couronnée de nombreuses médailles** au Concours général agricole pour les productions et élevages lozériens.



Le SIA est l'occasion pour la Présidente du Département et la délégation des élus de **rencontres et réunions de travail pour défendre les dossiers lozériens**.

## Événement

La Lozère à Clermont-Ferrand : la Lozère fait éruption au cœur des volcans d'Auvergne. Au programme : village lozérien avec ses producteurs, prestataires touristiques et destinations emblématiques, concerts, repas, animations diverses, etc. Trois jours sur la place de Jaude, organisés par le Département de la Lozère, pour faire rayonner le territoire : du vendredi 26 au dimanche 27 avril.



Tous les détails



En parallèle au SIA 2024, le **Salon du fromage**, un rendez-vous réservé aux professionnels auxquels participaient des entreprises locales comme **la fromagerie du Fédou du causse Méjean**.



DOSSIER DU MOIS

# Personnes en situation de handicap ou âgées : le Département accompagne chacun dans son parcours de vie

LA LOZÈRE EST UN TERRITOIRE PIONNIER AVEC DE FORTS ENJEUX DANS LE DOMAINE DES SOLIDARITÉS HUMAINES. LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PLUS FRAGILES ET Y CONSACRE PLUS DE 54 M€ DANS SON BUDGET 2024, DONT 34,4 M€ À L'AUTONOMIE (PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP). SES ACTIONS DANS LE DOMAINE DU HANDICAP SONT RECONNUES POUR LEUR EXPERTISE ET RÉPONDENT À CET ENJEU NATUREL : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.

29

ÉTABLISSEMENTS

2 100

SALARIÉS

2 800

PERSONNES ACCUEILLIES

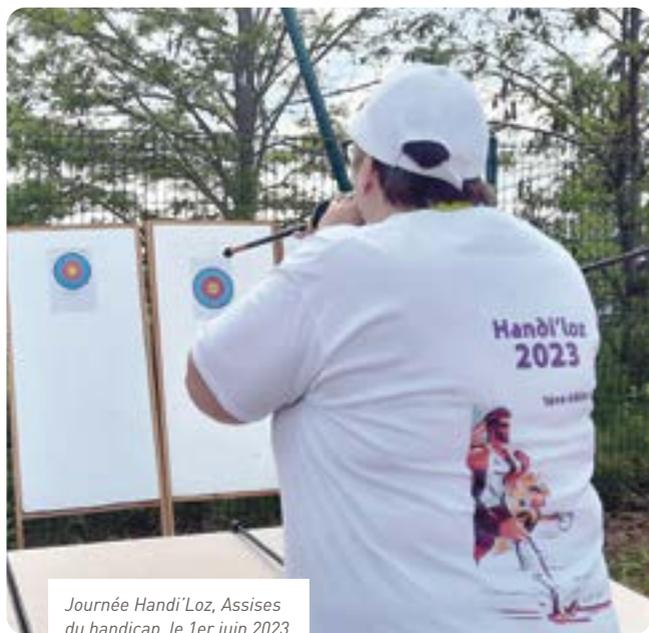
## L'accueil des personnes en situation de handicap, un savoir-faire lozérien

Le Conseil départemental de la Lozère a toujours été en pointe dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Cette position tient en une expertise reconnue, fruit d'une tradition d'accueil vieille de 80 ans, portée par le psychiatre François Tosquelles qui pose les bases de la « psychothérapie institutionnelle » à Saint-Alban-sur-Limagnole et l'abbé Lucien Oziol qui fonde Le Clos du Nid dans le Marvejolsais.

Le Département est le navire pilote pour la gestion du handicap, parfois en compétences partagées avec l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie et en partenariat avec la dizaine d'associations de gestion des lieux d'accueil. L'importance de ce secteur est perceptible en quelques chiffres : 2 100 salariés directs et 2 800 personnes accueillies dans 29 établissements.

Le Département est compétent pour 1 058 places plus 201 en cotutelle avec l'ARS. La spécificité lozérienne réside dans la très large palette de typologies d'établissements (foyer de vie, établissements et service d'aide par le travail...) et de modalités d'accueil (permanent, temporaire, d'urgence...).

Le Département est un acteur clé par son soutien financier, 17,7 M€ sont versés en 2024 en faveur des personnes en situation de handicap et la Maison départementale de l'Autonomie (MDA, lire aussi ci-contre) a traité en 2023 près de 2 471 dossiers de demande de compensation pour des personnes en situation de handicap (CPH).



Journée Handi'Loz, Assises du handicap, le 1er juin 2023

**13 500** DEMANDES TRAITÉS PAR AN

**4 500** DOSSIERS PAR AN

## Réussir le défi de l'inclusion

Aujourd'hui, le grand défi pour la Lozère est de conserver les places, alors que seulement 23 % des personnes handicapées accueillies sont lozériennes, et que d'autres Départements se sont équipés sur les dernières années et ont développé leur propre offre médico-sociale répondant aux besoins de leurs publics de proximité. Et alors que la tendance nationale pousse à une « désinstitutionnalisation » pour aller vers une inclusion totale. « *Nous sommes entrés dans une nouvelle ère où les personnes, quel que soit leur handicap, sont invitées à prendre part à la société, à vivre le plus possible comme chacun d'entre nous* », rappelle la Présidente du Département, Sophie Pantel.

La Lozère doit faire la preuve que cette inclusion est possible sur son territoire rural même si les personnes en situation de handicap sont hébergées en établissement. Ces derniers sont totalement, et depuis longtemps, intégrés à la vie des villages. Lors de la Conférence nationale du handicap (CHN)

## FOCUS SUR LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

Les services autonomie du Conseil départemental et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sont regroupés depuis 2017 dans les locaux de l'ancienne MDPH, à Mende, pour devenir la Maison départementale de l'Autonomie (MDA). Elle constitue **un guichet unique** pour accompagner les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et leurs familles.

Cette organisation permet la mise en commun des missions. Ainsi, la qualité du service rendu à l'utilisateur est améliorée : meilleure visibilité, accès facilité aux droits et aux dispositifs, garantie d'une continuité des parcours entre les personnes en situation de handicap et les personnes âgées...

Le déploiement de la MDA se concrétise par la présence dans les cinq Maisons départementales des Solidarités (MDS) d'une équipe dédiée au plus près des demandeurs. Les agents qui interviennent dans ce champ du social font preuve « *de disponibilité, d'écoute et d'empathie* », selon Evelyne Boissier, Directrice de la MDA.

### Services et aides :

- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Allocation aux adultes handicapés (AAH) et son complément
- Allocation personnalisée d'autonomie (Apa)
- Carte d'invalidité, de stationnement permanente ou temporaire
- Orientation vers un établissement ou service médico-social
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Renouvellement d'allocation compensatrice (ACTP ou ACFP)
- Projet personnalisé de scolarisation
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF)
- Actions de prévention d'autonomie au travers de la CFPPA

### En chiffres

- **43 agents** travaillent au suivi des demandes (évaluations et décisions), et aux autorisations et contrôles des Établissements et Service Médico Sociaux (ESMS).
- **36 professionnels** des Maisons Départementales des Solidarités (travailleurs sociaux, référents autonomie...) interviennent dans le champ des adultes vulnérables à domicile en lien avec la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes. Soit 10 référents autonomie, 20 assistantes sociales et 6 conseillers en économie sociale et familiale.
- **4 500 dossiers traités** chaque année (40 à 45 % concernent les personnes âgées, 55 % les personnes en situation de handicap, dont 22 % pour les dossiers enfants).
- En 2023, **3 500 personnes** ont été reçues et **10 000 appels téléphoniques** traités.

2023, annonce a été faite de 50 000 nouvelles solutions médico-sociales. La Lozère s'est immédiatement positionnée pour devenir terre d'expérimentation d'une partie de ces solutions nouvelles. « On doit aller vers une requalification de l'offre, précise Sophie Pantel. Si l'État nous laisse nos places, on les requalifie pour mieux répondre aux besoins émergents ou non satisfaits au niveau national. » En particulier en termes de pathologies nouvelles, pas ou peu prises en charge actuellement. Et selon le degré d'invalidité des personnes.

Réussir ce virage est décisif pour la Lozère au regard du poids économique que représente le secteur médico-social, mais également en termes d'animation et de lien social que cela crée sur les territoires. Le Département et ses partenaires sont réunis dans la démarche Handi'Cap 2028 pour dessiner ce nouveau paysage d'offres adaptées au parcours de vie des personnes, famille,... Dans le cadre de cette démarche sont prévus des rencontres pluriannuelles pour analyser les données et des Comités de pilotage par thématique. Les Assises du handicap et l'opération Handi'Loz qui ont eu lieu à Montrodât le 1er juin 2023 n'étaient qu'une première étape. Elles sont reconduites cette année, les 30 et 31 mai, sur le territoire du haut Allier.

### Maisons Départementales des Solidarités

#### Mende

Rue des Carmes – 48000 Mende  
04 66 49 14 85 - mdsmente@lozere.fr

#### Marvejols

Rue Rochevalier – 48100 Marvejols  
04 66 49 95 03 - mdsmarvejols@lozere.fr

#### Florac-Trois-Rivières

5 rue de la Croisette – 48400 Florac-Trois-Rivières  
04 66 49 95 04 - mdsflorac@lozere.fr

#### Langogne

Quai du Langouyrou – 48300 Langogne  
04 66 49 95 02 - mdslangogne@lozere.fr

#### Saint-Chély-d'Apcher

11 avenue de Fournels – 48200 Saint-Chély-d'Apcher  
04 66 49 95 01 - mdsstchely@lozere.fr

3

USLD : UNITÉ  
DE SOIN DE  
LONGUE  
DURÉE

26

EHPAD

## La Lozère, une terre pour bien vieillir

Bien vieillir en Lozère est une des priorités du Département. En attendant la loi Grand Âge promise en 2018 par Emmanuel Macron, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015, a donné pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population. Le texte réaffirme le rôle majeur des Départements dans la prise en charge des personnes âgées mais aussi dans le soutien et l'accompagnement des proches aidants. Pour mener à bien ses missions, le Conseil départemental s'appuie sur la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) et sur le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), attribuée par le Département, permet de favoriser l'hébergement de nos aînés dans un des 26 Ehpad et l'une des 3 USLD (pour 6,12 M€), ou leur maintien à domicile (pour 5,45 M€ d'aides cette année).

L'« APA à domicile », aide à financer le maintien à la maison des plus de 60 ans ou plus en perte d'autonomie, assure une aide pour prendre en charge différents frais comme l'aide à domicile. Elle peut être complétée par le Programme d'intérêt général (Pig) Autonomie pour l'adaptation du logement.

Le Département assure aussi l'Aide sociale à l'hébergement (ASH) pour 2,8 M€ qui couvre les frais d'hébergement en établissement des personnes âgées ne disposant pas de ressources suffisantes pour s'acquitter des frais de séjours. Il apporte également une aide à l'investissement pour les Ehpad et les Résidences d'autonomie (plusieurs millions d'euros) et reste un des derniers Départements à conserver cette aide.

Très concrètement, le Département porte aussi la CFPPA. Il participe ainsi au financement et à l'animation du programme coordonné d'actions de prévention à destination des personnes âgées, avec l'ensemble de ses partenaires (Carsat, MSA, l'AGIRC ARCCO, la Mutualité française, l'Anah, l'ARS et des représentants de collectivités locales). Cette année, un riche programme d'ateliers gratuits est proposé : jeux pour travailler la mémoire, pédagogie sur la nutrition, activités physiques pour favoriser le maintien de l'autonomie et du lien social... Ces actions n'oublient pas les aidants.

Grâce à la Maison de l'Autonomie et le maillage territoriales des cinq MDS, « nos usagers ont un référent unique tout au long de la vie, détaille Sophie Pantel. Il apporte une réponse globale, claire et lisible. Ce dispositif préfigure positivement le Service public de l'Autonomie (SPDA), souhaité par le gouvernement. La Lozère reste ainsi pionnière et terre de toutes les solidarités ! »



## À vos agendas

Le Département organise deux journées autour du handicap, pour être toujours plus inclusif et innovant.

**Judi 30 mai** : Handi'Loz 2024 à la base nautique du lac de Naussac

Une journée conviviale autour d'activités sportives pour 300 adultes résidant dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) de Lozère.

**Vendredi 31 mai** : les Assises du handicap à la salle des fêtes de Langogne. Elles auront pour thème l'apport de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies dans l'inclusion et la prise en charge des personnes handicapées. Le grand témoin sera le neurologue Lionel Naccache, spécialiste des neurosciences cognitives.

Découvrir le site Duo Lozère



# L'interview

## Duo Lozère perpétue la tradition fromagère du Malzieu-Ville

MALZIEU-VILLE



### COMMENT VOUS RETROUVEZ-VOUS EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIENNE FROMAGERIE DU MALZIEU-VILLE ?

Nous menons une réflexion depuis quatre ans parce que nous sommes très à l'étroit au Chastel-Nouvel. Cela dégrade les conditions de travail et notre développement économique. Nous avions le souhait de rester sur place, mais agrandir était trop compliqué et le conseil municipal n'a pas validé l'extension de la zone d'activité pour une construction. Mende, Marvejols, Saint-Etienne-du-Valdo ont proposé de nous accueillir. La Sodial, propriétaire au Malzieu, nous avait déjà fait visiter. Nous avons repris contact et sommes tombés d'accord sur une cession en 2022. Nous avons signé le 31 janvier dernier. Et la boutique a ouvert avec la signalétique Duo Lozère le lendemain. Nous avons conservé le personnel : Mireille, la titulaire et Sylvie qui assurait des remplacements et vient désormais plus régulièrement. Nous avons gardé la gamme de fromages auvergnats en ajoutant notre production. Nous allons y développer d'autres produits locaux. Les habitués sont ravis et d'anciens clients retrouvent le chemin de la boutique. Les gens viennent du Malzieu et de tout le secteur.



### QUEL EST VOTRE PROJET À TERME ?

Nous voulons produire ici, avec comme préoccupation majeure, le bien-être et l'ergonomie au travail pour être attractif et pérenniser

l'équipe. Nous devrions passer de 20 à 30 salariés. Et doubler la capacité de production d'ici 4 à 5 ans. Nous avons donc mobilisé les équipes en interne pour réfléchir et recruté deux personnes pour nous aider : un Responsable d'exploitation et une Responsable QHSE\*. Nous allons aménager la première partie des locaux, derrière la boutique, en cloisonnant par famille de produits, avec la volonté d'élargir la production vers les pâtes persillées. Nous espérons lancer les travaux le mois prochain pour un déménagement en décembre. Et un projet global à 4 M€.

Je veux saluer aussi la qualité de l'accueil que nous avons reçu de la mairie du Malzieu, de sa communauté de communes, du Département de la Lozère et de la Région. C'est très encourageant.

### A propos

Il y a 17 ans naissait au Chastel-Nouvel la SARL Fromagerie du Randon sous forme d'une coopérative de producteurs, installée dans un atelier intercommunal. En 2012, trois complices reprennent l'entreprise et créent la SARL Fromagers de Lozère. Elle emploie alors 4 salariés pour un chiffre d'affaires de 200 000 €. En 2016, Jean-Pierre Julien qui était de l'aventure initiale devient le seul gérant. Aujourd'hui, cette dernière collecte du lait de brebis en direct auprès de sept

\*Qualité, hygiène, sécurité environnement



### QUELLE EST VOTRE AMBITION AVEC CE NOUVEAU SITE ?

Nous souhaitons devenir une référence nationale. Nous sommes déjà bien implantés dans le Sud. Nous sommes aussi référencés depuis 10 ans chez Grand Frais, qui est très exigeant, ce qui nous donne bon espoir. Nous avons bien préparé la transition avec l'embauche d'un agent commercial, bientôt un deuxième. Nous avons un lait d'exception en Lozère, produit sur un territoire préservé, respectueux des troupeaux et de l'environnement. Nous voulons aussi être vertueux dans l'écoconception de notre site comme de notre marketing.



producteurs en Margeride ouest jusqu'à Marvejols. Et achète du lait de vache à la coopérative Rissoan. En ultra frais, sa marque Duo Lozère propose des yaourts, fromages blancs et faisselles, en lait de brebis ou de vache, en bio et en conventionnel. La même chose avec une gamme de sept fromages.

Elle emploie actuellement vingt salariés pour un chiffre d'affaires de 3,3 M€.

## Les infrastructures routières du Conseil départemental

**2 264 km** de routes départementales  
soit environ **13 500 000 m<sup>2</sup>**

**195** agents



**4** Unités Techniques



**24** Centres Techniques



**3** tunnels



**1100** ponts



**854** franchissements

### Parc technique

**294** engins et véhicules  
**2 000** matériels de travaux (*non roulants*)



### Viabilité Hivernale

**4 000 000 €** /an



**4 000** tonnes de pouzzolane /an\*  
**4 000** tonnes de sel /an\*



**4** coordonnateurs



**12** patrouilles



**24** webcams



**65** engins et véhicules

### Gestion de la route : des métiers divers

Entretien courant et exploitation du réseau  
Gestion du domaine public routier  
Études, travaux et acquisitions foncières  
Données patrimoniales et d'activité  
Entretien des chaussées et ouvrages d'art  
Travaux neufs



**730 000 m<sup>2</sup>** de murs soit environ **225 km<sup>\*\*</sup>** dont **2 km** réparés /an



**92 km** de chaussées réparées /an soit environ **550 000 m<sup>2</sup>**

**Volume de travaux annuel 16 000 000 €** dont **115 000 €** pour les acquisitions foncières



**30** chantiers routes courants /an + **50** nouveaux chantiers routes /an



**100** acquisitions foncières environ sur 2022-2023

### Voirie communale

**7 000 000 €** sur 4 ans (contrats territoriaux 2022-2025)

*Le Conseil départemental est un des derniers départements à aider la voirie communale*

\* Consommation en baisse - \*\* Approximation selon les variations de hauteur

## Budget de l'État : des discours et des actes contraires

Le gouvernement vient d'annoncer des « économies » d'ampleur qui touchent tous les domaines de l'État, de l'écologie à l'école en passant par l'emploi. Des coupes budgétaires brutales sur des politiques pourtant affichées comme prioritaires. Moins 10 milliards aujourd'hui, moins 20 milliards demain, alors que les besoins d'investissement et de financements pour faire face aux défis actuels sont immenses : urgence climatique et écologique, vieillissement de la population, inflation, services publics...

Le ministre de l'Économie et des Finances explique que l'effort ne portera que sur « l'État » et « épargnera les ménages ». Rétablissons quelques vérités :

- 1) Nos concitoyens ressentiront directement la réduction de certaines politiques publiques (logement, formation...) et continueront de subir la dégradation de la qualité des services publics (éducation, santé, université, justice, sécurité, etc.).
- 2) Dans notre champ de compétences, en plus d'envoyer un très mauvais signal, les choix qui sont faits vont avoir des conséquences économiques et sociales négatives sur nos publics. Quelques exemples :
  - dans le **secteur social et médico-social** : 230 M€ en moins pour le handicap et la dépendance ; moins 300 M€ pour les aides au logement ; baisse de 1,1 Md€ pour l'accompagnement des jeunes et des personnes en insertion professionnelle... Et quid des promesses d'embauche dans les Ehpad ? De l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA ?
  - dans le domaine de la **Jeunesse et vie associative** : déjà insuffisant, ce budget va subir une réduction de 14,37 % alors que « l'économie » globale de 10 Md€ correspond à une baisse d'à peine 2,2 % du budget de l'État.
- 3) D'autres solutions existent : augmenter les recettes en réformant la fiscalité pour taxer les plus riches et les profits des très très grosses entreprises, par exemple.
- 4) Les Départements vont encore subir la tutelle exercée par l'État sur leurs finances. Perte de l'autonomie fiscale, toujours moins de dotations et plus de dépenses imposées. Au total, les Conseils départementaux ont perdu pas moins de 7,3 Md€ en 3 ans.

Alors que les départements sont le premier levier de redistribution, le plus fidèle soutien aux communes et le meilleur outil de cohésion des territoires, dans ces conditions et si cela continue, quels choix aurons-nous pour équilibrer notre budget ? La baisse des prestations, c'est-à-dire, moins d'insertion, moins d'aide aux personnes âgées ou handicapées, moins d'appui aux communes, moins d'aides aux associations ?... ou la hausse des coûts pour les usagers ?

**Robert AIGOIN,**  
**Président du Groupe de la Majorité**  
« La Lozère, Passionnément »  
suivez l'actualité du groupe sur   
« Majorité départementale 48 »

## Habitat et attractivité : rénover pour louer

La France rurale, et la Lozère ne fait pas exception, souffre d'une pénurie de logement et l'offre est bien insuffisante pour répondre à la demande. Cette situation entraîne des conséquences sociales et économiques, notamment en termes d'attractivité du territoire et de qualité de vie des habitants, constituant aujourd'hui un frein à l'accueil et à l'installation de nouveaux salariés.

Pour faire face à cet enjeu majeur, des aides à la rénovation sont en place pour encourager les propriétaires bailleurs à réhabiliter leur logement. Certains dispositifs d'incitation fiscale, auparavant destinés à des métropoles ou des villes moyennes, sont depuis peu accessibles aux EPCI engagés dans des opérations de revitalisation territoriale. Aussi, depuis le 1er janvier, les modalités d'attribution des aides ont changé pour faciliter les travaux de rénovation énergétique ou la rénovation globale de l'habitat. Les enjeux de la rénovation du bâti ancien sont d'autant plus importants que la loi Zan, inique, ruralicide et en totale contradiction avec notre objectif démographique, réduira les surfaces constructibles et impactera les projets de constructions individuelles.

Les Assises du logement l'ont démontré : pouvoirs publics, acteurs du logement, collectivités et habitants doivent travailler ensemble pour trouver des solutions durables face au manque de logements et garantir l'attractivité du territoire. Dans une démarche de cohérence, le Groupe d'Opposition souhaite qu'en 2025, un seul guichet de conseils aux particuliers Rénov'Occitanie couvre le département, et non 2 comme aujourd'hui.

**Jean-Paul POURQUIER,**  
**Président du Groupe d'opposition Droite,  
Centre et Indépendants**  
« Ensemble pour la Lozère » suivez l'actualité  
du groupe sur  « Ensemble pour la Lozère »



# C'est voté !

au Conseil départemental

Sophie Pantel, Présidente du Département et les élus de l'assemblée départementale ont adopté de nombreuses délibérations, ce vendredi 5 avril 2024.



## AIDES AUX CONSULAIRES

Pour le programme d'animation et de développement territorial 90 000 € à la CCI Lozère et 120 000 € à la Chambre d'agriculture.

## INSERTION

Prolongation de la stratégie Loz'emploi, politique large en matière d'insertion, avec une aide aux entreprises d'insertion de 332 000 € et un appui aux structures d'insertion de 381 000 €.

## PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

Pour soutenir le PAT, et le faire passer de niveau 1 « PAT émergent » à niveau 2 « PAT en action », sur la période 2024-2029, le Département s'engage à mettre en œuvre les 22 actions votées en 2023, à mobiliser un chargé de mission sur trois ans, à poursuivre son engagement financier (97 000 € en direct en 2024, plus 142 000 € pour des actions avec des partenaires, plus les moyens humains) et à mobiliser le soutien de l'État et éventuellement d'autres financeurs, à hauteur de 70 %, soit près de 280 000 € par an, pendant 5 ans.

## ÉDUCATION

- 13 150 € d'aides aux organismes associés à l'enseignement.
- 25 000 € pour l'achat de matériel pédagogique pour les collèges.
- 15 355 € d'aides aux actions dans le cadre des projets d'établissements pour les collèges publics.
- 13 067 € pour les collèges privés.

## AIDES AUX COLLECTIVITÉS

1 M€ de subventions ont été attribuées aux collectivités locales pour les accompagner dans leurs projets (Contrats Territoriaux 2022-2025)

## DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Le Département va signer une convention de partenariat avec l'Union des internes du Languedoc-Roussillon (UniLR).

160 000 € sont prévus pour 2024, dans le cadre de l'aide à l'installation. Individuellement, elle sera de 15 000 € pour un chirurgien-dentiste, 10 000 € pour un masseur kinésithérapeute, 7 500 € pour un médecin toutes spécialités ou un orthophoniste.

Un nouveau chirurgien-dentiste s'installe au Masegros et recevra donc 15 000 €.

## CHALLENGE JEUNES

Nouveau format pour le Challenge jeune avec un appel à projet multipartenarial (Département de la Lozère, MSA, CCSS et le SDJES). Chaque partenaire mettra 3 000 €. La Mission Jeunesse du CD48 sera centralisatrice.

610 000 €

PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE

285 000 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR SCÈNES CROISÉES ET POUR LOZÈRE LOGISTIQUE SCÉNIQUE

## TOURISME

- 28 800 € d'aide aux stations de ski pour accompagner leur plan de développement.
- 80 000 € sont prévus sur le budget 2024 pour l'aide à l'investissement numérique des offices de tourisme de Lozère. L'office de tourisme du Mont Lozère est le premier à être aidé.

## JEUNESSE :

- 16 500 € de subventions à diverses associations œuvrant pour la jeunesse.
- 10 000 €, soit 1 000 € chacun à dix jeunes sportifs de haut niveau.

L'intégralité de la rubrique « C'est voté » sur le site lozere.fr



Le mois prochain

L'EAU, RESSOURCE PRÉCIEUSE : la politique du Département en matière de gestion, de préservation, d'ingénierie, de transport et d'aides aux communes.

lozere.fr

